



LE JOURNAL DU

CASIP-COJASOR FONDATION 1809

T'03

#6

MAI
2021

NUMÉRO OFFERT

LA SOLIDARITÉ NOUS RASSEMBLE



Cher(e)s ami(e)s,

Les mois de mai et juin sont les plus souvent les plus radieux de l'année, temps de l'épanouissement et de l'espoir. Pour la Fondation Casip-Cojasor ce sont des mois

importants mais pour d'autres raisons ; c'est pendant cette période que nous collectons la part prépondérante de nos ressources.

La pandémie qui nous touche depuis plus d'un an peut être analysée sous divers prismes, mais si l'on retient celui de la destruction du lien il faut rappeler ici à quel point la Fondation Casip-Cojasor apporte une réponse efficace à cette crise.

La fête de Pessah' qui s'est achevée il y a peu de temps nous montre l'importance du lien dans la tradition juive. Le Rav J.B. Soloveitchik explique que l'esclavage se caractérise par le repli sur ses intérêts personnels et ses propres limites. L'individu ne devient véritablement libre que lorsqu'il est capable de se soucier de l'Autre. C'est le Seder passé en famille, où il est obligatoire d'inviter non seulement celui qui est pauvre mais aussi celui qui est seul. Lien dans l'espace, mais aussi lien dans le temps puisque le Seder de Pessah' est le lieu par excellence de la transmission intergénérationnelle où les questions fusent de toute part. N'est-ce pas dans ce type de dialogue et d'échange que les liens deviennent les plus forts et les plus pérennes ?

La crise du Covid a brisé ces liens et a exacerbé les situations les plus fragiles. Les personnes en situation de précarité ou isolées le sont plus encore et beaucoup de ceux qui auparavant étaient autonomes ont basculé. Nous recevons 60% de demandes en plus par rapport à la période pré-Covid.

La Fondation Casip-Cojasor est en première ligne pour répondre à ces besoins parce que depuis toujours elle est créatrice de lien. L'action sociale comprend bien sûr des aides financières mais aussi et surtout une véritable relation humaine bienveillante entre nos assistantes sociales et nos usagers pour trouver les solutions les plus adaptées à leurs besoins et préserver leur dignité. Les livraisons de repas aux personnes âgées et/ou isolées à domicile qui ont augmentées significativement durant la pandémie à un volume annuel de 60 000 repas, sont parfois dans la journée les seules occasions d'échanges pour la personne isolée.

Et que seraient nos établissements pour les seniors et pour les personnes en situation de handicap sans cette ambiance chaleureuse et conviviale ? Le courage et l'abnégation de nos personnels qui depuis un an à présent font bloc pour protéger nos usagers sont exemplaires. La maison des seniors, le programme «De Bouche à Oreille» entre lycéens et survivants de la Shoah, sont eux aussi de véritables générateurs de liens et de vie sociale.

Le lien c'est aussi les réseaux et a démultiplication des ressources. Nous créons des réseaux de bénévoles que nous formons pour amplifier notre action. Le programme innovant Monvoisin en est l'illustration parfaite. Le projet d'accueil de jour pour les SDF témoigne également du dynamisme de la Fondation Casip-Cojasor et de sa capacité à proposer des solutions innovantes aux défis quotidiens.

Enfin, les liens que nous avons établis avec nos donateurs sans qui toutes ces actions ne seraient possibles restent indispensables et irremplaçables. Vous êtes nos partenaires et nous comptons sur votre solidarité.

Donnez généreusement à la première Fondation sociale de la communauté juive, la plus diversifiée et la plus efficace. Grâce à vous nous créons un monde plus juste.

Henri Fiszer

Président de la Fondation.

LE GRAND DOSSIER

LES LIENS CARDINAUX
DU CASIP-COJASOR

Page 2

EVENEMENT

ÉMISSION SPÉCIALE
SUR FRANCE 2

Page 6

PORTRAIT

MONIQUE OU
BRUNSWIC AU CŒUR

Page 7



Crédit photo © LD

«A L'ORIGINE»

Une émission à découvrir sur France 2
le 30 mai à 9h15

Produite et réalisée par Steve Suissa, cette émission exceptionnelle est consacrée à la Fondation Casip-Cojasor. Éric de Rothschild revient sur la genèse de la Fondation et de quelques moments clés. Présentée par Didier Kassabi, le Rabbin de la synagogue de Boulogne Billancourt, nous vous dévoilons en page 6, quelques extraits de cet entretien inédit.

LES LIENS CARDINAUX DU CASIP-COJASOR

Qu'il soit social, affectif, communautaire ou intergénérationnel, le lien aux autres est un souffle de vie ! La Fondation Casip-Cojasor s'est donnée pour mission de faire respirer ses usagers.

Philippe Levy



« Forcément il y a des liens qui se créent et c'est nécessaire »

- Philippe Levy, visiteur social

En septembre 2020, pour répondre au besoin de lien social exprimé par les survivants de la Shoah, le Casip-Cojasor a mis en place un programme de convivialité inédit. Deux visiteurs sociaux (un homme et une femme. Programme soutenu par la FMS) ont été recrutés et formés pour rendre visite à des rescapés et enfants cachés afin de les écouter, les aider si besoin, leur permettre de sortir de la solitude dans laquelle beaucoup sont enfermés. Pharmacien à la retraite, Philippe Lévy a souhaité s'investir dans cette nouvelle activité par goût personnel. Aujourd'hui il en mesure toute la nécessité : « *Certains se sont confiés très vite, me révélant des choses de leur passé, de l'ordre de l'intime, souvent jamais racontées. On retrouve chez eux un fort besoin d'empathie, de partage, peut-être parce qu'ils sentent que c'est une ultime chance de se libérer ?* »

A lui seul, il visite une vingtaine de personnes deux fois par mois mais refuse toute comparaison avec la mission d'un travailleur social : « *Ici pas de papiers administratifs à remplir, on est uniquement dans la convivialité.* ». A l'évidence toutes ces personnes sont dans une solitude extrême, abîmées par leur passé : « *La plupart ont des problèmes avec leurs enfants, ils sont souvent dépressifs, certains ne voient que moi. Cela peut être lourd à porter, mais cela me motive. J'apprends aussi beaucoup sur les traumatismes des enfants cachés.* »

Peu à peu Philippe Lévy a gagné la confiance, voire l'affection des personnes qu'il visite, il en a même

aidé à retrouver le sourire. Il raconte ces moments d'humanité, de joie inattendue : « *Il y a cette dame qui n'avait pas parlé à sa fille depuis 6 ans parce qu'elle vit en Israël et que le téléphone est cher. Nous avons appelé sa fille en vidéo et là, énorme émotion... Depuis on l'appelle tous les 15 jours. Ou encore cet allumage des bougies de hanoukka avec une vieille dame qui a ressorti la hanoukia de sa maman et découvert qu'elle se souvenait de l'air de Maotzour après des décennies d'oubli.* »

Et il y en a d'autres de ces moments partagés si précieux pour ceux qui les vivent : faire une partie de carte avec celui qui ne jouait plus, aller se promener avec celle qui a peur de sortir seule, retranscrire sur ordinateur les souvenirs de cette passionnée de lecture, avec un projet de livre à venir. Sans compter les conseils et l'écoute professionnelle du pharmacien qu'il était encore il y a peu !

« *Je leur apporte peut-être bien plus que je ne le pense et moi cela me nourrit affectivement, je me sens utile et puis, j'ai rencontré quelques personnes extraordinaires avec qui j'ai noué des liens particuliers, et c'est un cadeau mutuel !* ».

Quand la visite sociale devient thérapeutique.

Ary Szenkier



« La Synagogue fait le lien entre l'Ehpad et la communauté de Créteil »

- Ary Szenkier, Rabbin de la synagogue Claude Kelman

La synagogue Claude Kelman est un lieu rare : elle se trouve au sein d'un Ehpad où vivent environ 75 résidents. Elle est née d'une double volonté : celle de la communauté de Créteil associée à la Fondation Casip-Cojasor, qui a nommé le Rabin Ary Szenkier pour diriger les fidèles.

« *L'idée c'était de faire venir le monde extérieur à l'intérieur, d'offrir à nos résidents un endroit qui ressemble à celui de leur ancien quartier, où ils peuvent à la fois prier, rencontrer du monde et être lié à une communauté* » raconte le Rav Szenkier, qui mène son mynian de main de maître : « *La règle est claire : le respect de nos anciens avant tout, ce sont nos exemples. Il y a 78 Sifrei Torah dans cette synagogue, les trois sur lesquels nous prions et nos 75 résidents !* »

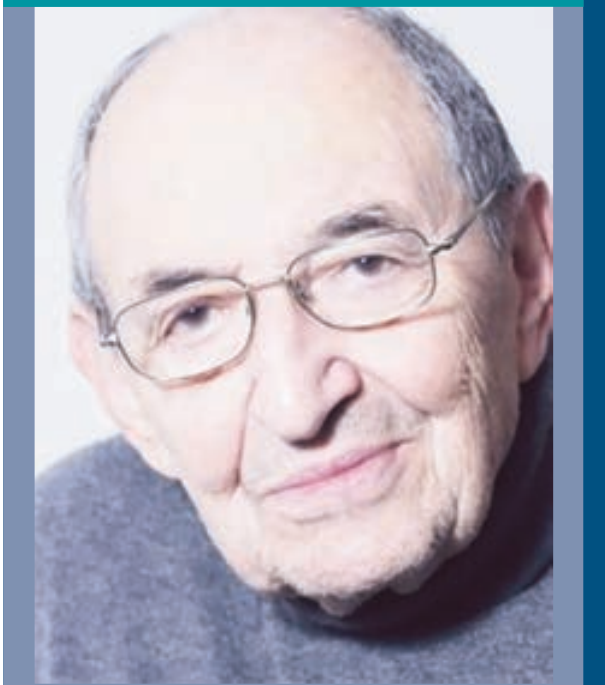
Et de fait, il règne là une alchimie particulière entre les fidèles de Créteil et les locataires de Kelman : « *Avant le Covid ce sont les enfants qui allaient chercher les résidents dans les étages, il y en a qui mettent leur manteau pour descendre parce que "ils vont à la synagogue" et c'est important, il y a ceux qui connaissent les prières, ceux qui ne s'en rappellent plus très bien mais qui sont là et qui écoutent les autres chanter, ceux qui détournent quelques jeunes pour une partie de carte ... mais le plus important c'est ce lien humain, cette joie dans leurs yeux.* »

Et du lien, il y en a beaucoup : des fidèles qui invitent des résidents aux repas du Shabbat ou qui apportent des douceurs et des petits "kifs nostalgiques" au moment des fêtes, des résidents eux-mêmes qui offrent une séouda, des événements communautaires partagés comme la kermesse, le BBQ annuel ou la fête de Lag Baomer où tout le monde est là.

« *Depuis la pandémie ce n'est plus la même chose. Tout le monde fait très attention. Nos résidents sont fragiles et on tient à eux : personne ne va tolérer qu'un masque soit baissé. Le gel est distribué en permanence et tout est mis en œuvre pour garantir une sécurité sanitaire maximum.* ».

*« C'est une vraie famille, tout le monde se connaît, on prend des nouvelles les uns des autres, on s'inquiète et on se réjouit ensemble. »
Un exemple pour apprendre à lier la petite communauté à la grande !*

Jean-Michel Rosenfeld



« C'est un confort de vivre ensemble face à la solitude »

- Jean-Michel Rosenfeld,
Président du Conseil de Vie Sociale à
la Résidence Moïse Léon

Ancien conseiller spécial et ami de Pierre Mauroy, ancien directeur de Cabinet de Michel Delebarre - entre autres fonctions politiques sous les ors de la république socialiste - à 86 ans, Jean-Michel Rosenfeld est aujourd'hui une des figures de la Résidence Moïse Léon.

Derrière le discours brillant, l'humour caustique et l'apparent détachement qu'il affiche, se cache une personnalité sensible. Qu'il ait choisi d'habiter cette résidence ne doit rien au hasard : *« Je suis arrivé ici il y a 8 ans, ma fille qui vit en Angleterre et mon ex-femme préféraient que je ne sois pas isolé. Ce ne fut pas une découverte : ma mère y a vécu et comme elle m'a eu très jeune, je m'y suis retrouvé vieux peu après elle. C'était un choix confortable. »*

Un confort actif et affectif ! Le 20^e arrondissement de Paris c'est son fief, il y a vécu, en a été maire adjoint en charge du Patrimoine de 1995 à 2008, et jusque très récemment il continuait de se préoccuper de politique locale, voire nationale : *« J'ai toujours fait beaucoup de choses, moins maintenant, mais tout de même »*.

Alors à Moïse Léon c'est tout naturellement que Jean-Michel Rosenfeld s'est vu proposé le poste de Président du Conseil de Vie Sociale : *« j'ai longtemps résisté et, comme disaient les radicaux, j'ai cédé à la pression... mais attention, ce n'est pas un hochet associatif ! »*. Les autres résidents ? *« Je m'entends très bien avec tout le monde, ici c'est un peu la légion étrangère vous savez ! »*.

Sous l'ironie affleurante, on le sent très concerné par la vie de la résidence et de ses habitants. Il a aussi noué une belle relation d'estime et de confiance

avec Mazal Benarous, la nouvelle directrice. Alors quand il décrit l'atelier de mémoire cognitive qu'il 'adore', la chorale dont il fait partie, la bibliothèque qui ressemble à quelque chose, tout raconte son attachement affectif à ce lieu. Il s'en défend : *« Mais non pas affectif ! J'ai été aux éclaireurs laïcs de France, j'ai fait l'armée, fils unique je suis à la fois solitaire et collectif. Ici il y a ce côté collectif qui respecte les libertés et l'intimité de chacun, et ça me va ! »*

Son judaïsme a-t-il joué dans son choix de venir à Moïse Léon ? *« Je suis tendance libérale, on n'était pas pratiquant mais j'ai reçu la marque de l'alliance et je tiens à mon identité. J'aime les valeurs humanistes et universelles du judaïsme. Ici on respecte cela ! »*

Alors bien sûr que non, Jean Michel Rosenfeld n'est pas attaché affectivement à son lieu de vie, mais ...le recommande absolument à tous ses amis !

« Il faut maintenir le lien entre les générations »

- Elsa Meimoun, PIF au Groupe Local
El de la Victoire

Comme d'autres Pif volontaires, Elsa a rejoint le programme "Mon Voisin" de la Fondation Casip-Cojasor qui permet de créer des liens entre des jeunes et des seniors qui vivent dans le même quartier.

La branche "Perspectives" (Pif) des Éclaireurs Éclaireuses Israélites de France (EEIF) est une année charnière dans un parcours EI : les 16/17 ans conçoivent et financent un projet à visée humanitaire qu'ils réaliseront durant l'été. C'est aussi le moment de mettre concrètement en pratique les valeurs de solidarité et de partage enseignées aux EEIF.

Elsa vit à Paris et souhaitait depuis longtemps faire du bénévolat :

« Ma senior s'appelle Denise, elle a 90 ans, elle est seule chez elle et m'appelle "sa voix du dimanche". Elle est très cultivée, c'est passionnant de pouvoir échanger avec quelqu'un qui a autant d'expérience ».

"Mon voisin" ayant été mis en place en pleine pandémie, les échanges se font

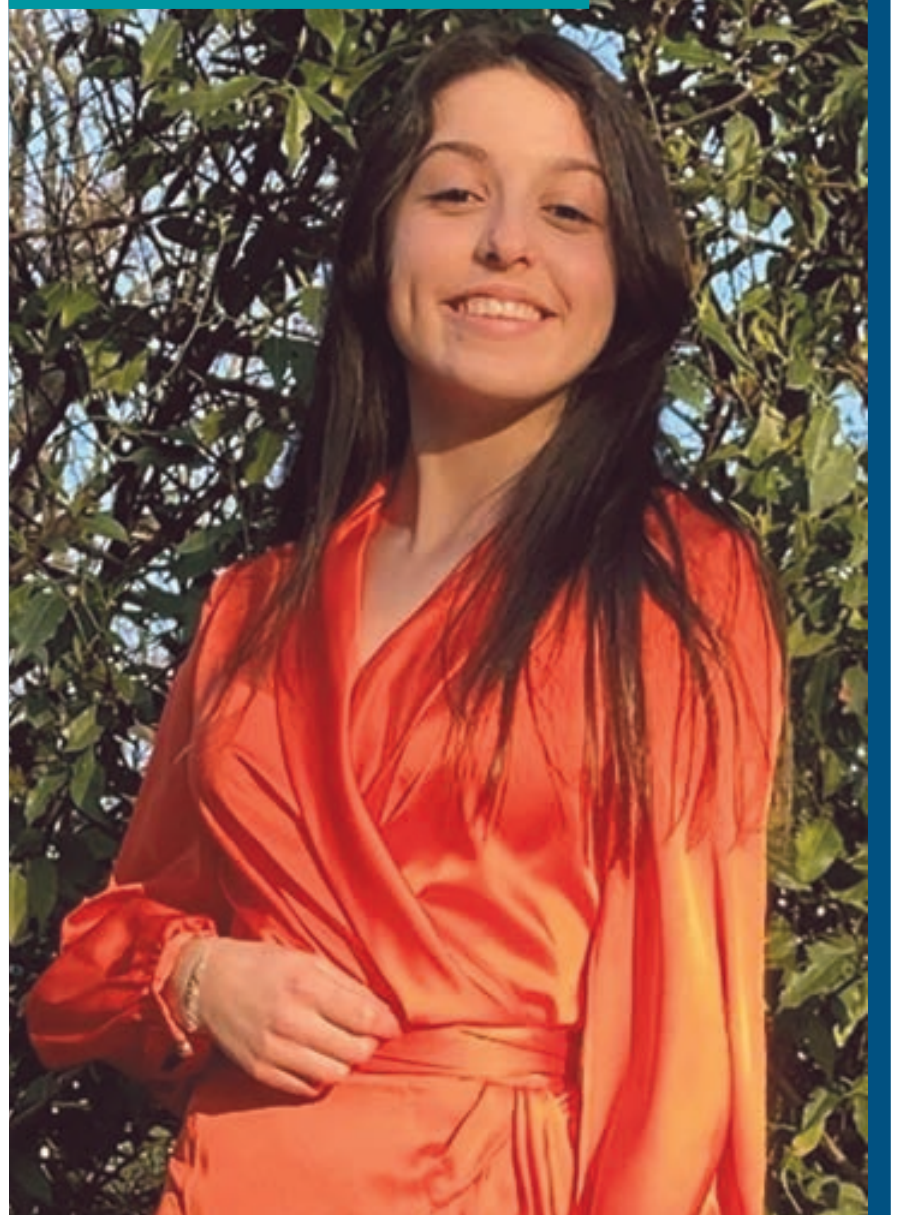
d'abord par téléphone. *« Au début j'avais peur, je ne suis pas toujours à l'aise quand je parle avec de nouvelles personnes, mais avec Denise c'est super, j'ai découvert une mamie toute douce et gentille. Comme ses enfants sont loin, c'est devenu important notre appel du dimanche pour elle mais aussi pour moi »* raconte Elsa qui passe son bac français et pour qui c'est un moment de détente entre deux révisions. *« On a des débats toutes les deux, c'est une bonne action peut-être, mais ça m'apporte aussi beaucoup de chose. J'ai plus d'aisance à l'oral depuis que je connais Denise »*.

Elsa l'avoue, il y a toute une dimension affective qui s'est installée. *« Denise c'est plus qu'une copine, je peux lui parler librement, elle m'écoute, elle comprend tout et avec elle j'ai confiance, je sais qu'elle ne me juge pas et qu'elle n'ira pas répéter. Pour moi cela reste une expérience profondément personnelle qui va au-delà de mon parcours aux EEIF. »* *« Avec Denise quand je vois qu'elle est heureuse, qu'elle rit, je suis grave émue et je me sens super bien ! »*.

Pour qu'elles puissent se voir Denise n'a pas hésité à se faire aider pour installer Zoom, et maintenant qu'elle est vaccinée, elles peuvent aussi se rencontrer en "vrai" !

Enfin le bonheur peut être simple comme un coup de fil !

Elsa Meimoun



CES MÉTIERS À TISSER... DES LIENS

Le Casip-Cojasor est créateur de liens. A travers ses programmes sociaux, ses lieux de vie mais aussi et surtout à travers ces hommes et ces femmes qui y exercent des métiers parfois mal connus mais essentiels à cette trame d'humanité. Trois de ces faiseurs de liens racontent leur quotidien.



Isaac Wahrnon Chauffeur-livreur

« Je fais partie des 4 chauffeurs-livreurs de la Fondation. Nous livrons tous les jours des repas cachet aux personnes seules, isolées ou vulnérables. Nous avons chacun notre tournée et nos habitués à l'année, sans compter toutes les livraisons supplémentaires au moment des fêtes juives. Trois jours par semaine, je livre sur Paris et la proche banlieue, et les deux autres jours les banlieues Sud, parfois très éloignées. Certains de nos usagers ont des auxiliaires de vie, mais beaucoup sont très seuls et ne voient personne à part nous. C'est difficile de sonner, de donner les paquets et de partir. J'essaie de leur apporter un peu de chaleur, une présence humaine, d'autant qu'on livre plusieurs repas à la fois. Souvent, je suis la seule personne qu'ils vont voir de toute la semaine. On tente de savoir si tout va bien, s'ils ont besoin de quelque chose.

Avec le temps on se connaît : eux m'appellent par mon prénom, ils m'attendent et demandent de mes nouvelles quand je suis en vacances, et moi je connais leurs petites habitudes, leur histoire aussi. Il y a ce monsieur, rescapé de la Shoah, qui vit seul dans le 77, très isolé, en pleine campagne, heureusement il est encore valide.

Il y a cette dame malvoyante qui ne voit pas les étiquettes sur les paquets sous-vide : je lui range tout dans le frigo en lui disant où je mets chaque chose. Et ce n'est pas la seule ! Parfois je réchauffe un plat au micro-onde, et si j'ai le temps je prends un café. Mais comme on a de plus en plus de demandes, ce n'est pas possible de s'arrêter partout. Ceux qui me touchent le plus ce sont les rescapés de la Shoah. Je les respecte beaucoup.

Ce n'est pas un métier comme un autre : c'est du lien social et juste dire bonjour, offrir un sourire, apporter

un peu de contact humain, ça peut faire toute la différence. Ça me fait mal au cœur de voir leur fragilité. Je suis fier de faire ce travail, de permettre à ces personnes de continuer à manger cachet et j'espère vraiment leur apporter un peu de réconfort et de présence. Qui sait ce que nous, on deviendra demain ? »



Danielle Lahiany Animatrice à l'Ehpad Claude Kelman de Créteil

« Je suis animatrice à l'Ehpad Kelman, un métier récemment reconnu. Avant on pensait que c'était une sorte de clown qui animait la journée des résidents, mais pas du tout ! L'animateur, c'est le garant de la vie sociale d'un Ehpad, celui qui va organiser des activités en fonction des attentes des résidents, mais surtout de leurs capacités et de leur vécu. Tout est pensé : j'organise des groupes avec le même niveau cognitif où chacun va trouver sa place. Derrière chaque activité, il y a un objectif thérapeutique. Par exemple la revue de presse du matin dure 45 mn, c'est à la fois un atelier mémoire et un groupe de parole où chacun peut exprimer ses opinions, donner son avis, être en lien avec l'extérieur. Ils sont en retraite, mais pas exclus de cette société qu'ils ont contribué à construire et dont ils font partie.

Et puis se retrouver en groupe crée des liens entre eux, ça favorise le débat d'idées et les stimule. Récemment j'ai organisé une chorégraphie sur la chanson "Jerusalem" pour faire de la gym douce. Je me suis mise sur une chaise, ça les a amusés et tout le monde s'y est mis, même ceux en fauteuil roulant ! Les Arts plastiques aussi font travailler la motricité fine. Si on leur dit que c'est pour la décoration des tables, alors ils sont motivés et ont l'impression d'aider et cela les rend heureux.

On organise des Bingo, des jeux, du karaoké avec des chansons qu'ils connaissent : on multiplie les activités et chacun choisi à la carte. Certes avec les mesures sanitaires tout cela est devenu un peu compliqué mais on a su s'adapter...

En tant qu'animateur, on ne doit jamais laisser une personne se retrouver en situation d'échec physique ou cognitif dans une activité et ne surtout pas les infantiliser. Personnellement j'aime m'occuper des autres. A la mort de mon père, j'ai commencé à faire du bénévolat, puis j'ai fait une validation d'expérience (VAE) avant de passer un diplôme d'état d'Animation Sociale (enfance et dépendance). Je suis arrivée à Claude Kelman pour un remplacement et j'y suis restée. Je travaille 5 jours sur 7 et un dimanche par mois pour des activités spéciales comme un BBQ. Avant je passais souvent le Shabbat, j'habite à côté. Mais j'ai appris à prendre de la distance, pour eux, pour ne pas qu'ils souffrent si on ne vient pas. L'attachement se fait dans les deux sens et ils sont tellement reconnaissants pour tout, c'est bouleversant. D'ailleurs je préviens mes stagiaires de ne pas trop s'attacher, ils sentent bien qu'ici il se passe quelque chose de particulier, d'humainement très fort.

J'adore mon travail et quand j'arrive le matin et que tous me font la fête, c'est ma récompense ! Nos résidents c'est comme une famille, et se dire qu'on a illuminé leur journée ça n'a pas de prix.»



David Dreyfuss Mandataire Judiciaire

Je suis mandataire judiciaire au Casip-Cojasor, c'est-à-dire que je gère, totalement ou partiellement, la vie de majeurs protégés mis sous tutelle ou sous curatelle par décision judiciaire. Je suis chargé de gérer le budget financier et patrimonial ainsi que toute la

EN BREF !

vie administrative d'une personne qui n'en a pas (ou plus) les capacités, ce qui veut dire connaître parfaitement tous les régimes juridiques de protection et les spécificités en droit social, commercial, du travail (si la personne est salariée ou employeur), en droit civil (mariages, divorces...).

J'ai à connaître tous les aspects de leur vie et c'est une grande responsabilité. Dans le cas de la tutelle, je me substitue complètement à une personne dont les facultés sont trop altérées pour décider d'elle-même. Les décisions importantes sont fondées soit sur ma connaissance de la personnalité du majeur (avant que son état ne s'aggrave) et/ou en recueillant plusieurs avis de proches. Mais je vais d'abord et surtout protéger les intérêts de cette personne. Chaque situation est particulière, chaque prise en charge est individualisée en fonction de la personne, ses capacités, son budget, sa situation familiale.

J'exerce un métier essentiellement juridique, c'est vrai, mais qui est aussi au carrefour de l'accompagnement social et de la psychologie. Pour que la personne vive le plus dignement possible, il faut vérifier qu'elle bénéficie de tous les dispositifs sociaux auxquels elle a droit, être à l'écoute de ses besoins - exprimés ou sous-entendus - et y répondre au mieux.

Des notions de psychologie, voire de psychiatrie sont aussi nécessaires : c'est un public âgé, avec parfois une altération mentale plus ou moins forte, et il nous faut percevoir qui est cette personne, faire preuve d'humanité, de bienveillance et surtout de non-jugement.

Dans le cadre de la curatelle, plus légère, l'objectif c'est de faire prendre conscience à la personne de ses capacités et de ses limites. Certains sont sous protection parce que justement ils n'ont aucune limite, dépensent sans compter au risque de se clochardiser. D'autres au contraire souffrent du syndrome de « Diogène », ne dépensent rien et vivent dans l'insalubrité. Ces mesures de protection sont souvent vécues comme une privation absolue de liberté. En réalité c'est la maladie et l'addiction qui enferment.

En mettant un cadre on redonne un espace de liberté et de dignité à la personne. On finit par tisser des liens affectifs sur la durée.

Combien m'ont détesté avant de venir me remercier ? C'est la plus belle des récompenses !

Un mandataire judiciaire n'est pas tout puissant. Il peut nous arriver de douter, de se poser des questions. Pour faire face aux situations difficiles nous bénéficions d'une supervision professionnelle : il faut savoir se faire aider pour gérer nos propres émotions.

Quand j'ai fait mon droit, je voulais devenir magistrat. Je n'ai pas réussi le concours, alors je me suis orienté vers la mandature et là je me rends compte que j'adore mon métier. Il y a cette dimension d'aide, de soutien, d'altruisme et en même temps il y a le cadre, la loi.

Rigueur et empathie, le Dîn et le Hessed, qu'il faut constamment maintenir en équilibre, c'est ce qui me passionne.

DIMANCHE 6 JUIN 2021 :

LA GARDEN PARTY DE LA FONDATION

Depuis le Gala de novembre 2019, la crise sanitaire ne nous a pas donné la possibilité de nous retrouver. Cette année, nous prenons le pari de nous réunir en extérieur le dimanche 6 juin dans les jardins de l'Hippodrome ParisLongchamp. Autour d'un déjeuner à table, cette Garden Party sera un moment convivial et chaleureux autour du lien qui nous unit depuis toujours.



Réservations au : 01.49.23.13.10

REVENU FONCIER SOLIDAIRE : UNE NOUVELLE FAÇON DE FAIRE UN DON À UNE FONDATION

Ces dernières années, les formes de dons ont pris différents visages pour faire grandir la générosité : arrondi en caisse, don de monnaie virtuelle, dons d'objets, de vêtements, etc. Une nouvelle forme est née, le revenu foncier solidaire. Une idée ingénieuse qui permet de transformer une partie du loyer perçu en un don transféré à des œuvres caritatives. Le loyer solidaire permet au propriétaire de faire un don avec une partie de ses revenus fonciers au bénéfice d'une cause. Concrètement, une partie des revenus fonciers est fléchée vers une des Fondations partenaires et le cabinet immobilier s'occupe de toute la gestion administrative et juridique.

La mécanique est simple. Le propriétaire choisit, dans son mandat de gestion locative du bien immobilier qu'il confie, la partie du revenu foncier qu'il souhaite reverser sous forme de don à une des fondations partenaires. De son côté, l'agence abonde le don du propriétaire en versant une partie de ses honoraires de gestion sur le loyer donné en dons.



PARTENARIAT AVEC L'ORT DE MONTREUIL

Partenariat avec l'ORT de Montreuil

Dans le cadre du fond Myriam, la Fondation CASIP-COJASOR s'est mobilisée sur l'enjeu du chômage des jeunes et de leurs difficultés à trouver une voie professionnelle dans un contexte économique redéfini. Elle a proposé de transmettre son savoir-faire dans le domaine de l'action sociale à des jeunes pour lesquels cette orientation est inconnue alors qu'elle est riche en offres d'emploi.

Objectif du projet :

Faire face à la pénurie de candidats dans nos recrutements de travailleurs sociaux depuis plusieurs années. Ouverture d'une classe en octobre 2021 de 15 à 20 élèves de formation en alternance pour la préparation du BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social.

Formation d'une durée de 2 ans selon un référentiel de l'Éducation Nationale dispensée par l'ORT de Montreuil.

Sélection des candidatures jusqu'en Juin.



«A L'ORIGINE» LA FONDATION CASIP-COJASOR UNE ÉMISSION À DÉCOUVRIR SUR FRANCE 2

Produite et réalisée par Steve Suissa, ce nouveau numéro de l'émission « A L'ORIGINE », est consacré à la Fondation Casip-Cojasor qui revient sur la genèse de la Fondation et de quelques moments clés de celle-ci, ainsi que sur la famille de Rothschild. Enregistrée en octobre 2020, alors que Eric de Rothschild en était encore le Président, et présentée par le Rabbine de la synagogue de Boulogne Billancourt, Didier Kassabi, nous vous dévoilons ici, en accord avec la production, quelques extraits de cet entretien exceptionnel.

**A regarder le dimanche 30 mai
2021 à 9h15.**

Rav Kassabi. Les communautés juives à travers leurs histoires se sont toujours développées autour de trois piliers essentiels : la prière, l'étude et la bienfaisance. Les caisses communautaires d'entraide, de philanthropie, de mécénats ont toujours existé. En 1809, Napoléon 1er a demandé au Consistoire central de Paris de centraliser toutes les caisses d'entraide, pour qu'elles ne forment qu'une seule et même caisse. C'est la création du CBIP (Comité de Bienfaisance Israélite de Paris). J'aimerais, avant que l'on ne parle de la Fondation que vous présidez, que vous nous racontiez, comment êtes-vous rentré dans les pas de la famille de Rothschild, pilier de la philanthropie à travers toute l'histoire des Juifs de France ?

EdR. Je ne sais pas si c'est dans l'ADN de la famille de « sentir » que l'autre est terriblement important, et surtout l'autre moins chanceux que nous. Mais je dirai que l'on tente de s'occuper plutôt bien de nos affaires et la plupart du temps, plutôt bien également de l'autre. Mon père était à la fois timide et d'un courage fou. Il aimait beaucoup l'autre et était un homme proche de la communauté à travers ses actions comme Président du Consistoire central, du CRIF, du Casip et de la Fondation de Rothschild. Quand il est mort, dans nombre de quartiers Juifs de France, les commerçants ont fermé les portes de leurs magasins. Il m'a mis au conseil de la Fondation De Rothschild, et du Casip, et le côté social m'a plus passionné, que le côté politique et religieux.

Rav Kassabi. Lorsque vous étiez enfant, comment viviez-vous l'implication de votre père sur les sujets de l'entraide et de la philanthropie ?

EdR. Il était très discret, mais on sentait qu'il aimait et qu'il s'occupait de personnes qui étaient dans le besoin, en entendant le nombre d'appels téléphoniques qu'il pouvait recevoir ou passer. Je n'ai pour ma part opposé aucune résistance à rejoindre le Conseil d'administration du Casip, car je crois que moi-aussi je sentais que c'était une chose qui m'intéressait, et je dirai que cela m'est venu très naturellement. De façon générale, dans la famille, que ce soit mon cousin David et les autres, ou encore la descendance d'Edmond, de Maurice, Benjamin, nous sommes tous très préoccupés à l'entraide des personnes nécessiteuses.



Crédit photo © LD

Rav Kassabi. Est-ce que ce devoir d'entraide, vous le placez comme étant un ordre moral ou un ordre religieux, ou est-ce que vous créez un lien entre les deux ?

EdR. Je dirais plus moral. Je suis fasciné par le Judaïsme. Je n'ai jamais pris de cours de Talmud Torah, mais chaque fois que j'approfondis une notion du judaïsme, je trouve qu'il y a toujours des choses intelligentes qui m'émerveillent, et c'est pour cela que je me sens tellement Juif.

Rav Kassabi. J'aimerais revenir sur un des piliers du Casip, qu'est le « Vestiaire » créé en 1855. L'un des aspects, est de permettre à des personnes de venir y récupérer un vêtement neuf, pour par exemple, rechercher un travail en se présentant dignement devant un employeur.

EdR. C'est un élément important de la très grande panoplie des activités du Casip-Cojasor. Mais elles sont si diverses... Nous nous occupons également de logements, de livrer des repas casher, d'organiser des fêtes pour des Bar et Bat Mitzvoth, d'aider des personnes en situation de handicap...

Rav Kassabi. Le Casip-Cojasor si discret dans la communauté et pourtant si présent, a une capacité de se réinventer.

EdR. Effectivement, et ce depuis plus de 210 ans. Je suis rentré au Conseil d'administration à la fin des années 70

et je l'ai toujours vu être pionnier, comprendre les besoins et souvent les anticiper avant même qu'ils ne se présentent. La Fondation Casip-Cojasor a innové et fut la première institution dans la communauté au début des années 80, à créer un lieu adapté avec un soutien particulier pour des personnes vieillissantes en situation de handicap mental. Il y a quelques années, nous avons également mis en place à Paris, une structure du nom d'Emergence, pour les personnes ayant des difficultés mentales.

Rav Kassabi. Avec le temps le terme de « caisse de bienfaisance » a laissé place à celui « d'action sociale ». Pas uniquement centré que sur l'aide financière, mais c'est beaucoup plus large que cela, car il s'agit d'accompagner des familles.

EdR. Mon père n'aimait pas non plus ce mot de « bienfaisance ». C'est lui qui a voulu ce changement de terme. Nous apportons un soutien grandissant à de nombreuses personnes de la communauté. Je suis pour la professionnalisation. On voit au niveau des EHPAD et des services sociaux, la complication de la vie sociale. C'est un tel labyrinthe, lorsque l'on est une personne en demande d'aides, que cela en est absolument terrifiant ! On a besoin de ces assistantes sociales qui prennent en main les personnes et puissent répondre à leurs attentes et les accompagner au mieux.

Remerciements chaleureux à Steve Suissa et à Isabelle Sarda, pour leur confiance.

ERIC DE ROTHSCHILD VISIONNAIRE ET HOMME D'ACTION



Eric de Rothschild a transformé le Casip et a fondé la Fondation Casip-Cojasor qui est devenue la plus grande institution juive d'action sociale en France.

A l'instar de la lignée familiale, en 1981, Eric de Rothschild entre au Conseil d'administration du Casip puis le 16 novembre 1988, il en devient le président. Il succède à Maître André Ullmo (1982-1988) qui lui-même remplace Alain de Rothschild, père d'Eric, qui fut à la tête du Comité de bienfaisance israélite de Paris pendant 33 ans de 1949 à 1982. Peu de temps après son arrivée à la tête du Casip, Eric de Rothschild fait construire le plus grand centre social européen juif situé en plein cœur de Belleville au 8 rue de Pali-Kao. Dans le but de répondre plus efficacement aux demandes des usagers, la plupart des services et des établissements du Casip sont installés en 1990 dans ce nouveau complexe.

Durant cette décennie, la lutte contre la précarité en matière de logement fait partie des chevaux de bataille d'Eric de Rothschild et de ses équipes. Pour y faire face, les personnes mal logées qui s'adressent aux Casip seront désormais assistées par des travailleurs sociaux spécialisés dans le domaine du logement et pour celles qui sont en attente de logement, elles seront accueillies dans un Hôtel social. En parallèle, le Casip et le Cojasor travaillent dans le but d'un rapprochement qui aboutit en 2000 à la fusion des deux institutions en une seule entité. Cette union va non seulement permettre la poursuite l'œuvre des deux associations fondatrices mais elle va également favoriser le développement de nouvelles structures pour agir face à l'isolement, l'exclusion et la précarité. L'intérêt d'Eric de Rothschild se porte, dès les premières années de son mandat, sur l'inclusion des personnes en situation de handicap. Ainsi, tout au long de sa présidence, grâce à une collaboration étroite avec les pouvoirs publics, il veillera à l'essor de structures qui leur seront consacrées, qu'il s'agisse de foyers d'hébergement - Michel Cahen, Brunswic - ou de services pour des personnes vivant à domicile - SAVS, Pôl'Handicap, Safirh - regroupés récemment au sein de la plateforme Emerjance. Conscient que les problématiques liées au vieillissement seront prégnantes dans les années à venir, Eric de Rothschild et les équipes de la Fondation Casip-Cojasor multiplient les services destinés aux personnes âgées. Pour lutter contre leur isolement, le service Sepia puis plus tard la Maison des seniors offrent des activités récréatives aux seniors vivant à domicile. Pour les personnes plus dépendantes, deux Ehpad sont construits en région parisienne - Amaraggi et Claude Kelman - alors qu'en province, la résidence La Colline est agrandie. En parallèle, poursuivant la mission qui fut celle du Cojasor depuis les lendemains de la guerre, de venir en aide aux survivants de la Shoah, un service est mis en place pour accompagner les survivants de la Shoah et des ayants droits à obtenir les indemnités en tant que victimes du nazisme.

Au début de l'année 2021, après 32 ans à la tête de la Fondation Casip-Cojasor, Eric de Rothschild a cédé sa place de président à Henri Fiszer, Conseil en stratégie et en finance. En tant que membre du conseil d'administration depuis dix ans et vice-président depuis sept ans, Henri Fiszer connaît bien la Fondation. Attaché aux valeurs juives et engagé pour rendre notre monde meilleur, son souhait est de poursuivre l'œuvre de son prédécesseur, qui restera à ses côtés en tant que Président d'honneur, en adaptant les actions de la Fondation aux évolutions de la société et aux besoins de ceux qui s'adressent à la Fondation Casip-Cojasor.

MONIQUE OU BRUNSWIC AU CŒUR PORTRAIT D'UNE DES PLUS ANCIENNES RÉSIDENTES



Monique a 69 ans et habite le Foyer Brunswic depuis son ouverture en 2012 : elle en a fait sa maison, une famille sur qui compter. Histoire d'une vie pas toujours très douce.

Active, parfois même un peu trop, Monique évolue dans les espaces communs du Foyer comme chez elle. *« Je suis bien ici : je vais, je viens, je suis libre ! C'est très important »* dit-elle avec force. Avant, elle vivait au Foyer Michel Cahen pour adultes en situation de handicap. Elle connaît tout le monde, mais pas de familiarités : *« On est cinq à venir du foyer Cahen, on reste amis, mais je suis indépendante et je sors beaucoup. »*

Et sa famille ? *« Ouh la ! c'est toute une histoire... »* Ses parents ont quitté le Maroc dans les années 50 pour la Terre Promise. Monique, née en Israël, n'a qu'un an lorsqu'ils décident de venir en France où le couple se sépare. Sa maman tombe malade et décède. Elle sera élevée par sa grand-mère maternelle qui lui tient lieu de famille. Monique avoue

avoir toujours eu du mal avec la scolarité. Alors elle entre dans un CAT de blanchisserie (Centre d'Aide par le Travail, devenu « ESAT ».) Monique est lucide et même un brin contestataire *« Je suis très nerveuse et très active, alors je faisais un rendement énorme, mais franchement on ne peut pas demander à des handicapés de faire du repassage sous médicament ! »*. De façon touchante, Monique fait une distinction très nette entre les personnes en situation de handicap et elle, qui est fragile mentalement. Au décès de sa grand-mère, Monique, qui est sous curatelle, se retrouve toute seule, sans famille connue. Elle entre alors au Foyer Michel Cahen à Paris. Un jour, par l'intermédiaire de la Fondation Casip-Cojasor, elle est contactée par un de ses 3 demi-frères. Elle apprend alors que ce père qu'elle n'a pas connu, s'est remarié et a fondé une famille : *« la rencontre s'est très bien passée, il est venu me voir au foyer, sa femme était malade et ils étaient aussi aidés par le Casip »*. Elle fait la connaissance de toute la famille côté paternel, se découvre des cousins qu'elle voit d'ailleurs toujours. Monique s'occupe de son père qu'elle apprend à connaître et auquel elle voue un respect surprenant : *« j'étais la seule à aller le voir tous les jours. Quand sa femme est morte je l'ai aidé à quitter son vieil appartement pour rentrer à la résidence Kelman : j'ai fait ce que j'ai pu, c'était quand même mon père, on ne peut pas en vouloir à son père »*. A sa plus grande joie, il a fini par reconnaître le dévouement de cette fille qu'il avait un peu oublié : *« Je n'allais pas toujours lui reprocher de ne pas m'avoir élevé. Moi j'ai fait mon maximum »*. Pour sa part c'est à la Fondation qu'elle voue sa reconnaissance. *« Le Casip-Cojasor fait beaucoup de choses pour les gens, ils sont très dévoués, ils se sont occupés jusqu'au bout de mon père - il n'était pas facile - et de toute notre famille d'ailleurs, sans eux je ne sais pas comment on aurait fait »*.

Avoir retrouvé une famille sur le tard n'a jamais fait oublier à Monique son besoin – un peu paradoxal – d'indépendance et de sécurité : *« le foyer c'est vraiment comme une famille, on est bien entouré, on est suivi médicalement et ça compte quand on vieillit. Moi je me sens à l'abri ici, et les autres résidents aussi, même psychologiquement ! »*. Quand on critique devant elle les structures médico-sociales, Monique s'énerve : *« Et qui va s'occuper de toutes ces personnes hein ? Moi je suis très heureuse ici, et je sais que je ne serai jamais seule, car on va s'occuper de moi ! »*.

Le Foyer Brunswic : 56, rue du Surmelin 75020 Paris - Tel : 01 70 22 57 00 - fbrunswic@casip-cojasor.fr

DONNER A AUTRUI, C'EST DONNER SENS A SOI-MÊME

La Fondation CASIP COJASOR, principale fondation d'action sociale de la communauté juive de France, œuvre chaque année auprès de milliers de personnes vulnérables, en situation de dépendance ou de grande précarité, qui sollicitent notre aide. Grâce aux déductions d'impôts, vous profitez d'une opportunité fiscale unique en Europe pour renforcer votre générosité et contribuer à sortir de la précarité un grand nombre de bénéficiaires de nos services.

LA FISCALITÉ CHANGE, VOTRE GÉNÉROSITÉ PERDURE

Depuis le 1er janvier 2018, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est remplacé par l'**impôt sur la fortune immobilière (IFI)**. Il doit être acquitté par tout foyer fiscal dont la valeur nette taxable du patrimoine immobilier est supérieure à 1 300 000 euros au 1er janvier de l'année d'imposition. Bien que seuls les foyers fiscaux dont le patrimoine immobilier est supérieur à 1,3 M€ soient assujettis à l'IFI, c'est le patrimoine immobilier dès 800 000€ qui est imposé.

Un mécanisme de décote permet de lisser l'impôt pour les foyers fiscaux dont le patrimoine immobilier est inférieur à 1,4M€.

L'IFI est calculé sur la valeur de votre patrimoine net taxable en appliquant le barème suivant :

VOTRE PATRIMOINE	VOTRE DON	VOTRE IMPÔT IFI
1 500 000 €	5 200 €	0€
2 000 000 €	9 867 €	
3 000 000 €	20 920 €	
4 000 000 €	34 253 €	
5 000 000 €	47 587 €	
6 145 000 €	66 667 €	

DÉDUISEZ DE VOTRE IFI 75% DU MONTANT DE VOTRE DON

Désormais, les dons à des organismes d'intérêt général (appelés dons IFI) constituent la seule manière de réduire son IFI entre le 1er janvier et jusqu'à la date limite de déclaration. Vous pouvez déduire 75% du montant de votre don à la Fondation Casip-Cojasor, dans la limite de 50 000€ (soit un don de 66 667€).

Pour réduire à 0 votre IFI, divisez le montant de celui-ci par 0,75 afin d'évaluer le montant de votre don.

Pour les foyers fiscaux dont le patrimoine immobilier est inférieur à 1,4 million d'euro, la décote est calculée de la manière suivante : montant de l'IFI – (17500 - 1,25% du patrimoine net taxable)

Exemple de décote :

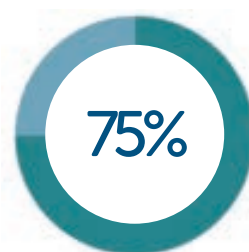
PATRIMOINE NET TAXABLE	IFI THÉORIQUE	DÉCOTE	IFI À PAYER
1 300 000	2 500	1 250	1 250
1 310 000	2 550	1 125	1 425
1 320 000	2 600	1 000	1 600
1 330 000	2 650	875	1 775
1 340 000	2 700	750	1 950
1 350 000	2 750	625	2 125
1 360 000	2 800	500	2 300
1 370 000	2 850	375	2 475
1 380 000	2 900	250	2 650
1 390 000	2 950	125	2 825
1 400 000	3 000	0	3 200

DÉDUISEZ DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU 75% DU MONTANT DE VOTRE DON

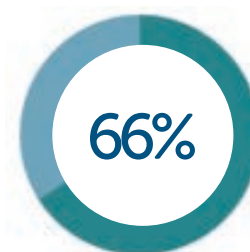
Vous pouvez déduire 75% du montant de votre don à la Fondation Casip-Cojasor, jusqu'à 1000€. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, jusqu'à 66% du montant du don. En cas d'excédent, vous bénéficiez d'un report sur les cinq années suivantes. Votre don doit-être effectué avant le 31 décembre 2021.

DÉDUISEZ DE VOTRE IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 60% DU MONTANT DE VOTRE DON

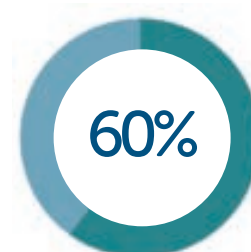
Vous pouvez déduire 60% du montant de votre don à la Fondation Casip-Cojasor. Pour le calcul du montant de la réduction d'impôt, l'ensemble des versements y ouvrant droit sont retenus dans la limite de 20 000 € ou de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé. Lorsque cette limite est dépassée au cours d'un exercice, l'excédent de versement donne lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants, après prise en compte des versements effectués au titre de chacun de ces exercices, sans qu'il puisse en résulter un dépassement de cette même limite.



Vous êtes redevable de l'impôt sur la Fortune Immobilière / Revenu
75% de votre don est déductible de votre impôt



Vous êtes redevable de l'impôt sur le Revenu
66% de votre don est déductible de votre impôt

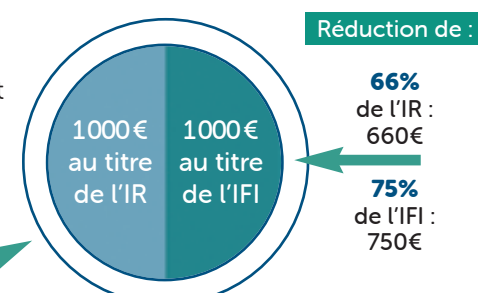


Vous êtes redevable de l'impôt sur les Sociétés
60% de votre don est déductible de votre impôt

RÉPARTITION DE VOTRE DON : VOS AVANTAGES FISCAUX

Les avantages fiscaux de l'IFI et de l'impôt sur le Revenu ne sont pas cumulables pour un même don. Vous pouvez en revanche répartir votre don entre les deux dispositifs.

Ainsi, un don de 2 000 € peut être par exemple déclaré



QUELLES SONT LES DATES LIMITES DE DÉCLARATION IFI 2021 ?

Les dates de déclaration de votre Impôt sur la Fortune Immobilière sont désormais les mêmes que celles de votre Impôt sur le Revenu. La date d'exigibilité du paiement de l'IFI, comme pour l'Impôt sur le Revenu, varie selon le mode de règlement. Vous avez jusqu'à la date limite de déclaration pour effectuer votre don. C'est la date de réception du don par la Fondation Casip-Cojasor qui est prise en compte.

Vous résidez	La date limite de déclaration d'impôt en ligne est le :
Zone 1 (départements du 01 au 19 et non-résidents)	26 mai 2021 à 23h59
Zone 2 (départements du 20 au 54 et 2A et 2B)	1er juin 2021 à 23h59
Zone 3 (départements du 55 au 95 et 971 à 976)	8 juin 2021 à 23h59

Jeudi 20 mai 2021, 23h59 : date limite de déclaration au format papier par voie postale

Dates limites de paiement de l'IFI : mi-septembre ou mi-novembre en fonction de l'avis reçu.

QUELLES SONT LES DATES LIMITES POUR DÉFISCALISER EN FAISANT UN DON ?

Afin d'être déduit de votre Impôt sur la Fortune Immobilière, votre don doit nous parvenir avant la date limite de dépôt de votre déclaration d'Impôt sur le Revenu 2021, puisqu'elle inclut désormais votre déclaration d'IFI en annexe. C'est la date de réception de votre don qui fait foi. La date prise en compte est :

- Chèque : celle de la réception de votre chèque par la Fondation Casip-Cojasor. Il faut donc bien tenir compte des délais postaux.
- Virement : celle de la date de crédit du compte de la Fondation Casip-Cojasor.
- Internet : la date de transaction.

Notre conseil : faites votre don en ligne de façon 100 % sécurisée en tenant compte du plafond de votre carte bancaire.

POUR FAIRE UN DON

- Sur le site internet sécurisé : www.casip.fr (toutes cartes de crédit – reçu cerfa envoyé par email). Calculez le montant de votre don et de votre déduction fiscale (IFI ou IR)
- Par téléphone, contactez Rivka Vadnai au 01.49.23.71.40
- Par chèque libellé au nom du Casip-Cojasor : Fondation Casip-Cojasor : 8 rue de Pali-Kao 75020 Paris
- A nos bureaux, après un rendez-vous par téléphone au 01.49.23.71.40. Après réception de votre don, nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal dans les meilleurs délais.